

Actifs de l'Avenir étaient des partisans ardents de MM. Viger et Papineau aux jours néfastes de leur défection, et ont approuvé tous les actes de leur administration. Si vous dites que non MM. les Rédacteurs de l'Avenir, donnez donc vos noms au public, qu'il sache au moins à quoi il a affaire. Oui, nous le répétons, vous étiez et nous le prouverons au besoin, à quelques honorables exceptions près, des partisans zélés de l'administration la plus hostile, des ennemis les plus acharnés de notre nationalité de notre langue, de nos lois, de nos institutions; vous avez applaudi à toutes les infamies de vos patrons d'alors et vous avez aujourd'hui vous présenter comme les défenseurs avancés de nos intérêts nationaux? Mais n'avez-vous pas honte de votre conduite passée et de celle d'aujourd'hui? N'avez-vous pas assez d'un stigmate sur le front? Avez-vous cru qu'on vous laisserait parler impunément sans vous arracher le masque de votre hypocrisie! Ah! c'est vous qui étiez les amis dévoués et gémisseurs de notre nationalité! C'est vous qui poussez l'heureux cri de réveil, c'est vous qui voulez conduire le peuple Canadien à la terre promise. Quel avenir brillant vous ouvrez aux regards des populations Franco-Canadiennes! L'Aurore des Canadas (qui vous connaît d'ancienne date, ce qui ce rebore nos avancés) a tressailli de joie en vous voyant. Ses vœux pour vous sont à jamais acquies; M. D. B. Viger s'est lancé à cœur joie dans votre programme. Oh! mes enfants, s'est crié le spiritueux net gémisseur, vous aviez raison, l'union est une mesure si sage, notre nationalité est aujourd'hui noyée dans le libéralisme, notre langue est effacée, nos lois sont mutilées; nos devoirs pilés, volés, ajoutons le rappel. Ralliez vous à ma vieille redingote, vous la trouverez toujours dans le chemin de l'honneur et de la victoire. Les jeunes apôtres de l'Avenir n'ont pas encore voulu reconnaître publiquement leur ancien maître. Ils ont peur que ça gêne leurs plans. M. Viger d'ailleurs leur fait une concurrence redoutable avec son journal. Mais ça viendra. Quant aux honorables exceptions dont nous parlions tout à l'heure, qu'il soit bien entendu que ce que nous venons d'écrire ne s'applique pas à ceux là. Il en est parmi ces derniers que nous estimons et que nous regrettons de voir en cette galère. Puis-ent-ils s'apercevoir avant qu'il soit trop tard, des dangers qu'il y a par le temps qui court à faire de la politique de famille.

A ceux qui nous disent qu'ils ont contribué plus que nous à placer le chef Canadien du ministère en Parlement, nous disons c'est bien fait de votre part, mais c'est bien inconnus qu'ils ont été, incompromissibles de faire élire le chef d'un parti au prix de sacrifices d'argent et de ne de soi sang et quand il est au pouvoir, de prêcher une ligne de conduite et des principes contraires à ses vœux.

En terminant nous demandons par l'on au public de la longueur de cette article. Il était nécessaire pour expliquer la position respective des combattants, c'est-à-dire de l'Avenir et de l'Aurore des Canadas d'un côté et de toute la presse libérale Canadienne-Française de l'autre. En résumé nous ne saurions mieux illustrer les prétentions absurdes et ridicules des écrivains et correspondants de l'Avenir qu'en les comparant à ces Mexicains, ambitieux, jaloux, entêtés, imprudents et téméraires qui au nom de la nationalité, après avoir semé le désordre et la guerre civile, ont fait une guerre désastreuse avec les Etats-Unis au lieu d'accepter une paix honorable. Le monde entier les a pris en pitié. Les mécontents des Mexicains de l'Avenir. Quand on est sûr de sa force et de ses droits, on ne sent ni le besoin de s'agiter ni l'inquiétude du lendemain. On garde la dignité et le calme qui conviennent à une telle situation; le peuple nous en sommes sûrs, comprendra cette vérité et il ne se laissera pas égarer par des conseils ou des passions indignes de lui.

LES MEXICAINS DE L'AVENIR publient dans leur feuille d'hier des tissus de mensonges et de calomnies contre le parti libéral, ses chefs et ses organes dans la presse. C'est signe en tous points de la mission qu'ils ont entreprise. Entre autres articles, il en est un signé VOIX DU PEUPLE qui attaque le plus lâchement du monde à l'aide de fausses représentations notre brave concitoyen le Dr. Nelson. Heureusement que le caractère et la conduite politique du Dr. Nelson sont au-dessus de tout soupçon. Les aspirations des écrivains de l'Avenir ne peuvent que lui faire honneur. Elles prouvent seulement que les hypocrisies et les fourbes ont peur d'être démasqués par l'honorable membre pour le comté de Richelieu.

Quant à l'article dirigé personnellement contre le Rédacteur en Chef de la Revue par le mexicain opinant; comme des injures ne sont pas des raisons nous n'y répondons pas. Nous dirons seulement que le contenu de cet article est entièrement faux et mensonger. Il n'y a pas de danger que le célèbre écrivain opinant soit jamais accusé et soupçonné d'être un écrivain salarié... et pour cause.

FAITS DIVERS.

AUX ABONNÉS DE L'ALBUM LITTÉRAIRE. Des engagements pressants pour des impressions typographiques nous font retarder la publication de la livraison d'Avril de l'ALBUM. Elle paraîtra simultanément avec celle de Mai vers le 25 de ce mois.

Nous avons lu avec intérêt la lettre que M. O'Reilly vient d'écrire sur la colonisation des townships. Le manque d'espace nous force à en remettre la publication.

Son Excellence le Gouverneur-Général a donné l'exemple d'une noble générosité en envoyant la somme de \$20 pour aider l'entreprise de la colonisation des Townships.

L'hon. F. Hincks a été élu au comté d'Oxford sans opposition.

Nous lisons dans le Journal de Québec du 25: Il paraît que les solliciteurs-généraux ne feront plus dorénavant partie du cabinet. Nous applaudissons à cette détermination.

Le même journal nous dit encore que dans la nouvelle organisation du système des postes sous le contrôle colonial, il est probable que le chef de ce département sera membre du cabinet. Ça devrait être. Nous pensons aussi avec lui qu'il devrait y avoir ici un ministre de l'instruction publique, pour donner la direction la plus efficace possible au système de l'instruction publique.

Nous voyons avec plaisir que plusieurs de nos marchands canadiens étaient passagers à bord de l'Acadia, venant d'Europe, entre autres MM. Lévêque de la Maison Jean Bruenau, Bruyère de la Maison Mason et Cie., J. L. Beaudry, Gravel de la Maison Fabre et Cie., Roy de la Maison Galarnieu et Roy, Têtu et Nod de Québec. Ces messieurs sont arrivés ici sains et saufs avant-hier, à l'exception de M.M. Gravel et Roy qui sont passés par New-York et ne viendront que demain.

M. Pollette a été proclamé durement élu aux Trois-Rivières par une majorité de 69.

Les élections générales des officiers de l'Institut Canadien, auront lieu jeudi, le 4 mai.

Le feu a pris aux tuyaux du Québec, mercredi dans la nuit, en montant. Mais il a été éteint de suite.

Deux femmes de réputation équivoque ont été arrêtées avant-hier pour vols dans différents magasins de cette ville.

ACCIDENT.—Un jeune homme du nom de Théodore Charet, âgé de 15 ans, s'est noyé dans la rivière Jésus, vis-à-vis St. Martin, en allant à la pêche, son canot ayant chaviré. Le corps a été retrouvé.

POSTES.—Jusqu'à avis contraire, la maille des Etats-Unis sera fermée au bureau de poste de cette ville à 11 heures A. M.—Celle du Haut-Canada tous les jours à 11 h. et les dimanches à 9 h.

INCENDIES CONSIDÉRABLES.—Mardi vers 11 heures du matin le feu s'est déclaré dans une boutique de charpentier situé au pied du courant, appartenant à M. Tait constructeur de vaisseau. Le vent soufflait fort, 19 à 23 bâties environnantes furent consumées. Parmi ceux qui ont éprouvé des pertes par cet incendie se trouve MM. Tait dont les outils ont été consumés. L'une des bâties appartenait à John Donagani, et les autres à MM. Campbell, Wilson, Andrews, Murphy, etc. Les propriétés de la succession Yale étaient assurées à l'Assurance Mutuelle pour \$220.

Ce matin vers une heure et demi toute la ville était sur pied. Le feu s'était déclaré dans le faubourg St. Joseph au coin de la rue de la Montagne; en moins d'une heure, il avait fait d'affreux ravages. Le vent soufflait fort du Sud-Est, 25 maisons sont devenues la proie des flammes. On estime la perte de \$125000. Parmi ceux qui ont souffert par cette incendie sont MM. Martel, Blanchard, Desève, LaDrognave, Lafontaine, Payette, Lorian le Séminaire de Montréal et les Dames de la Confrérie.

La plupart de ces propriétés n'étaient pas assurées. Quelques-unes étaient à l'Assurance Mutuelle dont la perte totale en cette occasion s'éleva à \$635. Cette somme ajoutée aux pertes souffertes par cette institution depuis un an ne fait qu'un demi par cent sur les billets de primes.

Le besoin d'eau s'est fortement fait sentir à ce dernier incendie. Craint-on qu'il n'y a pas de réserve dans le populaire faubourg St. Joseph? La Corporation est coupable de n'en pas faire un de suite.

M. Louis Morin nous prie de dire que si sa propriété a été préservée des flammes c'est grâce aux efforts et aux secours de ses amis, qu'il remercie sincèrement.

EMIGRATION AU CANADA.—Le Herald nous dit que lord Stanley ayant représenté au gouvernement impérial l'état des émigrants de la législature Canadienne et même oppressif et de nature à déterminer l'émigration d'une colonie Anglaise dans les Etats-Unis, lord Grey répondit qu'il avait reçu copie du Bill et que lord Elgin l'avait informé que la chambre d'assemblée avait passé cet acte et que plusieurs membres voulaient même y introduire des dispositions plus sévères. Il regrette qu'il y ait des dispositions propres à faire tort aux intérêts des colonies, il ne pouvait donner aucun avis à Sa Majesté sur le sujet. Il voulait envoyer une dépêche au Gouverneur-Général, pour faire reconsidérer plusieurs clauses du bill, avant que notre session fut terminée. Le Bill, Impérial des passages de l'Amérique du Nord a reçu la sanction Royale le 28 ult.

ANGLÈTERRE.—Les délégués des chartistes se sont réunis en convention à Londres, sous la présidence de Feargus O'Connor, pour délibérer sur les mesures convenables à prendre pour obtenir promptement les réformes qu'ils ont depuis longtemps demandées en vain. Une pétition à la chambre des communes paraît avoir été adoptée. En voici les principales conclusions: 1° Suffrage universel, suppression de la chambre des lords, révision des lois sur l'hérédité, notamment celles relatives aux majorats, substitutions, abolition des aînés sur un pied parfait d'égalité. Les chartistes, après avoir adopté cette exposition de leurs vœux, ont décidé que la pétition qui les renferme serait présentée à la chambre des communes par l'association des chartistes de la Grande-Bretagne et se rendrait en procession au palais de la chambre, le lundi dix avril.

INCENDIE CONSIDÉRABLE A ALBANY.—Avant hier le feu a détruit un grand nombre de maisons sur les rues Waterloo et Dalling, dans Albany. La perte totale est estimée à \$200,000.

Nous voyons par la Gazette de Québec que Thomas Amiot, écrivain, est arrivé avant hier dans cette ville avec \$8000 eu débentures pour les incendies de Québec. La reste, environ \$25,000, sera prêt au commencement de la semaine prochaine.

AFFAIRES D'EUROPE.

Depuis notre dernier numéro, nous avons parcouru avec le plus vif intérêt quelques feuilles de La Presse du 8 avril et de Paris le 6. En attendant que nous puissions donner de plus longs détails, tâchons nous de dire à nos lecteurs ce qui nous a le plus frappé dans ces nouvelles.

La plus grande agitation règne en Angleterre et en Irlande. Lord John Russell a répété à la Chambre des communes le 3 avril que le gouvernement remplirait toute sa puissance pour maintenir l'ordre et étouffer la rébellion. On a fait à Londres des préparatifs militaires pour empêcher la grande démonstration des chartistes. La guerre est déclarée entre eux et le gouvernement, et à moins que celui-ci ou ceux-là ne reculent, un conflit paraît inévitable. Un pareil événement pourrait amener des conséquences incalculables.

La Pétition monstre des chartistes devait être présentée à la Chambre des communes par M. Fergus O'Connor le 10 avril. Elle est couverte de 5,000,000 de signatures et devait être portée à la Chambre par 500,000 personnes.

L'aspect de l'Irlande est de plus en plus menaçant. Le gouvernement anglais devrait lui faire justice avant qu'il soit trop tard. Le mouvement est général et comprend tous les partis, tous les ordres, tous les classes. Les Provinces, notamment celles du sud risquent par la violence de leurs menaces et le parti du rapel, et la presse ne craignent plus de déclarer ouvertement que le rappel de l'Union ne peut plus suffire à calmer leurs griefs et que l'établissement d'une République peut seul remédier aux maux sous les quels gémit le pays. De son côté l'Angleterre envoie des troupes et du canon en Irlande.

La situation intérieure de la France est améliorée. On se prépare aux élections et on augure favorablement de leurs résultats.

Les regards de l'Europe se tournent naturellement du côté du roi de Sardaigne. Charles-Albert traverse déjà la Lombardie en triomphe. On dit que sous peu il pourra disposer de 250,000 hommes. Il est reçu partout avec enthousiasme. Des alliés lui arrivent de tous côtés. De Rome 12,000 soldats sont partis pour la guerre sainte. Le Grand Partit les a benis. Le général Durando est à leur tête. Rome est dans la joie. Voici les paroles de Pie IX en bénissant les volontaires partis pour la Lombardie: «Comme chef de l'Eglise, je suis en paix avec l'Univers, mais comme prince Italien, j'ai le droit de défendre la patrie Italienne. Je vous bénis. La cause que vous défendez est sainte. Dieu la fera triompher. Je vous bénis encore une fois, combattez et triompez au nom du Seigneur.»

L'Empereur de Russie a adressé à son peuple un manifeste qui respire la guerre: aussi paraît-il que les troupes russes se concentrent sur la frontière prussienne et vers la haute et la basse Sésie. On dit que 50,000 hommes ont paru à Tilsit. La gazette de Breslau annonce que la Prusse a avancé avec 150,000.

La guerre est donc commencée entre la ligne Italienne et l'Autriche. Elle est imminente entre la Russie et la Prusse et l'Allemagne. Les préparatifs qui se font de toutes parts annoncent une explosion définitive.

NASSAU.—En cette ville, le 26, la Dame de L. F. Berthelot Eer., a mis au monde une fille.

DECES.—A Ste. Marie de Monnoir, le du courant, à un âge avancé, après une courte maladie, Théophile Lemay, Eer., notaire, ancien magistrat et colonel de justice, Ee.

A Québec, lundi soir, après une maladie de 18 mois, Donna Lucie Desormier, veuve de M. Hubert Wappert, elle laissa 4 enfants en bas âge.

AVIS DES POSTES.

Commencer JEUDI prochain le 4 MAI, et jusqu'à avis contraire, la MAILLE ANGLAISE qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à HALIFAX, sera fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. le MERCREDI et le JEUDI alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et Jeudi pour les steamers qui partent de New-York.

Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours là.

Bureau-Général de la Poste, Montréal, 27 avril 1848.

ASSOCIATION.

ST. JEAN-BAPTISTE.

ASSEMBLÉES DE SECTIONS.

DES TRÉSORIERS, CENTURIONS ET DÉCIORNS, ANCIENS ET NOUVEAUX.

LES officiers de la section St. Antoine s'assembleront Mercredi soir à 7 heures, chez M. Jos. Côté, Place des Commissaires.

Les officiers de la section St. Laurent, s'assembleront VENDREDI soir à 7 heures à la maison d'école de St. Jacques.

MM. les Trésoriers, Centurions et Décions sont priés d'apporter avec eux leurs listes et livrets respectifs, qui ont rapport à l'Association.

Les autres sections s'assembleront prochainement.

LUDEG DUVERNAY
Commissaire-Ordonnateur.

25 avril.

APARTEMENTS DEMANDÉS.

UN M. d'origine Anglaise désire apprendre le français pour aller à Paris ou à d'autres endroits de la France ou de l'étranger, avec ou sans la pension. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne, 13 février, 1848.

D. BERNARD a transporté ses magasins de la rue St. Antoine à la rue St. Paul, No. 163, les 1 et 2 de ce mois.

INSTITUT CANADIEN.

LECTURE PUBLIQUE.

L. J. A. PAPINEAU, Eer., fera une lecture devant les membres de l'Institut-Canadien, rue St. Gabriel, SAMEDI le 29 courant, sur la CIVILISATION. La lecture commencera à 8 heures précises du soir.

Des sièges seront réservés pour les Dames.

(Par ordre)
V. P. W. DORION,
Sec. arch. I. C.

Montréal, 25 avril 1848.

CANAL LACHINE.

AVIS est par le présent donné que le CANAL LACHINE sera ouvert au Commerce MARDI le 29 du courant, ou avant s'il est possible, avis en sera donné.

Par ordre,
THOMAS A. BEGLEY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Montréal, 7 avril 1848.

CHAPEAUX.

HENDERSON, FRERE & CIE,

Ont ouvert leur nouveau et splendide magasin
No. 93, rue Notre-Dame,

AVEC UN ASSORTIMENT NOUVEAU A LA DERNIERE MODE.

Et de toutes les variétés, porte voisine de la Pharmacie de M. A. Savage.—14 avril.

BANQUE D'EPARGNE
DE LA
CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON:
Mgr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président.
A. L. Leclerc, V. Président.
Francis Hincks,
L. H. Hilson,
Damas Masson,
Nelson Davis,
H. Judah,
L. T. Drummond.

Baubein,
Joseph Bourret,
H. Mulholland,
Edwin Atwater,
Barth. O'Brien,
Jacob DeWitt,
Joseph Grenier,

AVIS est par le présent donné que cette institution placera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.

Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et les dimanches (les fêtes exceptées). Les applications pour autres à faire requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se tient régulièrement tous les samedis. Copie d'un tel avis sera communiqué par écrit, ou par l'intermédiaire des journaux, à tous les applicateurs qui seraient faites, avant le jour de la semaine. Le Président et le vice-président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier.

BANQUE D'EPARGNE
DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.
ENTRÉE.

MONTANT de nos Dépôts le 31 Décembre 1847..... £63675 11 7
Montant déposé depuis le 31 décembre à cette date..... £27172 0 6
de retiré ds..... £25793 16 1 1103 4 5

Balances des aux Dépôtsaires ce jour..... £64144 16 0
Par ordre du Bureau,
JOHN COLLINS,
Cassier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier.
Montréal, 31 mars 1848.

FERMES A LOUER OU A VENDRE
A des conditions faciles. S'adresser à
M. GILQUARD, à St. Bonif.

TAPIS A L'HUILE.

Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par
M. A. LAFLAMME.

AU NO. 163, RUE CRAIG PRES DU MARCHÉ A FOIN

4000 VERGES de TAPIS FLEURIS à l'huile de patrons très originaux et variés par salons, passages et escaliers; aussi pour ornements de tables, Pianos, etc. Toutes et Sois cirées pour différents usages, Toiles pour Chapreaux, Capots, Manteaux, etc.—14 avril 1848.

SOUS LE PATRONAGE DE
MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS.
LA SOIRÉE ANNUELLE.

Nous avons l'honneur de l'inviter de la Mère Marie à la messe à l'Église de St. Louis, JEUDI SOIR le 4 MAI prochain.

DAMES PATRONNESSES.

Mes Dames Gossé, Mes Dames DeBieury
" L. T. Drummond, " Coffin,
" Wetherell, " Campbell.

MAITRES DE CERIMONIES.

M. A. Anthon, A. D. C. P., Col. DeSalaberry
J. J. DeBarra, Eer., Col. Ermatinger,
M. J. Grenville, 23 d R. W. F., Capt Clermont
D. A. Adjt. Gén.

Les Dames de 77 rue St. d. Mafred assistant et cette occasion. On pourra se procurer des cartes de mission après le 10, aux magasins de M.M. Savage, L'An, Chalmers, McCoy, etc.—7 avril.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER
DE
ST-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

MONTRÉAL, 22 Janvier 1848.

LES propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par chaque part.

Le 6me Versement, le ou avant le 1er jour d'AVRIL, et le 5me Versement, le ou avant le 1er jour de MAI prochain.

Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident.

Par ordre
THOMAS STEERS,
Soc. et Trésorier.

31 janv.

LICENCES.

AVIS est par le présent donné que les LICENCES mentionnées plus bas devront être renouvelées, comme suit, savoir:

Des Epiciers, des Colporteurs et de ceux qui tiennent des tables de Billard, le ou avant le 5 AVRIL prochain.

Des Aubergistes, le ou avant le 20 MAI prochain.

Des Encanteurs, une fois par année, à l'expiration de la date de leur licence.

Pénalités contre les Epiciers, les Colporteurs et les Aubergistes sans licence, £10.

Contre les Encanteurs, £100.

Les Colporteurs sont tenus de montrer leur licence à la demande du tout magistrat, officier de paix, ou officier de milice, sous la pénalité de £10.

Ceux qui tiennent des tables de Billard, sans licence sont sujets à une amende de £25.

Toutes informations contre les infractions à la Loi des Licences doivent être adressées à ce Bureau.

D. S. STUART,
J. M. FÉLBER,
Inspecteurs des Revenus.
Pour le District de Montréal.

Bureau des Inspecteurs des Revenus, 48, rue Notre Dame,—31 mars 1847.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,
Montréal 15 Avril, 1848.

LA plus à son Excellence le Gouverneur-Général, en Conseil nommé OMEN J. KEMP, de St. Armand, Eouyer, Agent pour la vente des terres de la Couronne dans les Townships de Dunham, Stanbrigo et Sutton, dans le Comté de Missisquoi; Bromo, Ely Farmham, Gramby, Milton, Roxton, Sheffield et Stukely, dans le Comté de Shefford; et Bliton et Putton, dans le comté de Stanstead, Bas-Canada, en remplacement de Samuel Wool, Eouyer, décédé.

ROMUALD TRUDEAU,
APOTHECAIRE.

No. 111, Rue St. Paul, Montréal.

ON trouvera également chez le sus-signé, outre son assortiment ordinaire de médicaments et parfums de dernière qualité, et de tous les objets d'Église en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent:

Pilules végétales de Morison, de Cooper, de Braudrich de Moffatt & Co.,—Elixir Pulmonaire,—Baume de Réglice,—Baume de cerisier sauvage de Wistar, Salsepareille de T. W. v. v. v.,—Vermeiluge de Winer,—Baume de Miel & C.—21 fev.

AVIS.

LES affaires et lettres en luites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de SHERIDAN, YOUNG & Co., seront continuées à l'avenir par les Sus-signés sous le nom de

HOLMES, YOUNG & KNAPP.

JOHN YOUNG,
BENJAMIN HOLMES,
JOSEPH KNAPP.

Montréal, 1 Fév. 1848.

BAZAR D'ARTICLES DE GOUT DE
M. OLLENDORF.

OU LOTTERIE CI-DEVANT TENUE PAR M. NEUFVISE.

M. OLLENDORF a l'honneur d'inviter les habitants de Montréal, qu'il vient d'ouvrir un BAZAR D'ARTICLES DE FANTAISIE

Au No. 93, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Orr.

On lui offre en vente un grand assortiment de Montres en or et en argent, un bon assortiment de Bijouterie et d'articles plaqués, tels que:

Chandeliers plaqués, Lilliers, Faniers à fruits, etc. Aussi, une quantité de meubles de fantaisie, consistant en Secrétaires, Tables à ouvrage, Boltes à toilette pour hommes et pour Dames, et autres articles de goût et de fantaisie qui seront offerts en vente aux prix les plus modiques. Il se propose de vendre le tout sans réserve, où qu'il se propose de se retirer de ce genre d'affaires.

Le Bazar sera ouvert par les ventes privées, LUNDI le 3 avril et tous les autres jours suivants.

Dans la vue de disposer de tout aussitôt que possible, M. O. ouvrira une

LOTTERIE

Mardi après-midi de 2 heures à 3 heures et de 6 à 9 et en payant un set, on aura la chance de tirer des articles de prix, soit en bijouterie, articles plaqués en argent, meubles de goût ou autres objets, ou autres articles, la valeur et utiles.

Les Dames qui désirent tirer à la lotterie, sont respectueusement priées de se rendre dans l'après-midi, auquel on leur prendra garde que l'appareil n'est pas trop rempli; le public est respectueusement prié d'assister, il sera franc jeu et une bonne chance. Pas de billets blancs.—3 avril.

A LOUER.

ET TROIS POSSESSION AU LER MAI.

Une partie de la MAISON, No. 163, sur la rue Notre-Dame, formant un beau MAGASIN et un excellent logement.

—Aussi—

Un CLOS à 8013 sur la rue Bonaventure, d'un arpent et demi de front sur trois quarts d'arpent de profondeur, avec jardin et petite porte sur la rue Bonaventure. Pour les conditions s'adresser à Madame V. BARNON, No. 15, rue St. Antoine—17 fev.